

Faut-il compter le profit bancaire ?

note [hussonet](#) n°15, août 2010

Dans la controverse sur la mesure du taux de profit¹, une source de différences entre les évaluations provient de la définition du profit. Cette différence est particulièrement marquée dans le cas des Etats-Unis. Si l'on ne prend que le taux de profit des sociétés non financières, on ne voit pas apparaître la tendance à la hausse observée avec une mesure plus large du profit, incorporant le profit des sociétés financières. Cette note technique vise à expliciter les raisons pour lesquelles c'est la définition large qui doit être adoptée. L'argument général est que la définition étroite du profit brise l'équilibre entre le PIB et ses contreparties réelles, la consommation et l'investissement.

Pour analyser ce problème, on examine une économie fermée et sans Etat, puisque ni le commerce extérieur, ni l'Etat n'interviennent dans la question posée. On a donc trois agents : les entreprises, les ménages et les banques, par lesquelles transite l'épargne des ménages qui contribue au financement des entreprises.

Les entreprises réalisent une valeur ajoutée et s'endettent, de manière à financer les salaires et l'investissement. Elles versent aux banques des intérêts.

Les ressources des ménages sont constituées par les salaires et les intérêts reçus des banques. Ils consomment et dégagent une épargne égale à la variation d'endettement des entreprises.

Dans ce cadre, le partage de la valeur créée entre salaires et profits n'est exhaustif qu'à la condition d'inclure le profit bancaire dans la définition du profit global.

Démonstration

Compte des entreprises

ressources :

VAe valeur ajoutée des entreprises

ΔE variation d'endettement

emplois :

W salaires

Iv intérêts versés aux banques

I investissement

équilibre du compte des entreprises :

$$(1) \text{VAe} + \Delta E = W + Iv + I$$

Compte des ménages

ressources :

W salaires

Ir intérêts reçus des banques

emplois

C consommation

S épargne

équilibre du compte des ménages :

$$(2) W + Ir = C + S$$

Calcul du PIB

$$(3) \text{PIB} = C + I$$

¹ voir Michel Husson, [Le débat sur le taux de profit](#), *Inprecor* n°562-563, juin-juillet 2010

Il faut bien insister ici sur le fait que la consommation et l'investissement sont des flux réels (des biens et des services) et que le PIB est donc la contrepartie réelle de ces flux réels.

Dans l'équation (3) on remplace I et C par leur valeur tirée des équilibres des comptes

$$(1') I = VAe + \Delta E - W - Iv$$

$$(2') C = W + Ir - S$$

ce qui donne:

$$(4) \text{ PIB} = VAe + (Ir - Iv) + (\Delta E - S)$$

Par définition, les comptes financiers sont équilibrés, donc : $\Delta E = S$. Par ailleurs, le profit bancaire est la différence entre intérêts reçus et versés par les banques² ($\text{PROFb} = Ir - Iv$). On a donc :

$$(5) \text{ PIB} = VAe + \text{PROFb}$$

Le profit global est égal à la différence entre la valeur créée et les salaires. La relation (5) permet donc de calculer :

$$(6) \text{ PROF} = \text{PIB} - W = VAe - W + \text{PROFb}$$

Autrement dit, le profit global est la somme du profit des entreprises ($\text{PROFe} = VAe - W$) et du profit bancaire :

$$(7) \text{ PROF} = \text{PROFe} + \text{PROFb}$$

Ne considérer que le profit des entreprises, reviendrait à calculer la valeur créée selon $\text{PROFe} + W$. Mais dans ce cas, cette valeur créée serait inférieure au PIB calculé comme la somme de ses contreparties, la différence étant égale au profit bancaire :

$$\text{PROFe} + W < \text{PIB}$$

² La comptabilité nationale calcule le profit bancaire à partir des intérêts effectivement reçus et versés par les sociétés financières. Cette mesure ne dépend donc pas de la valorisation (virtuelle) des actifs financiers.